



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-51466>

Département(s) de publication : **75, 91, 92, 93, 94, 95, 78**

Annonce n° **25-51466**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de services de sécurité incendie sur le site de La Chapelle de l'université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Description : La consultation concerne les prestations de sécurité incendie sur le site de La Chapelle de l'université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Identifiant de la procédure : c2685543-0079-4bcf-ad14-4b7fbf85284d

Avis précédent : e6447a77-2da9-428d-bcbc-e8751afc8e52-03

Identifiant interne : 25M26

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Il s'agit d'une consultation passée selon la procédure adaptée conformément aux articles R.2123-1 3°, R.2112-6, R.2162-2, R.2162-4 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79710000 Services de sécurité

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79713000 Services de gardiennage

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75018

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestations de sécurité incendie sur le site de La Chapelle de l'université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Description : La consultation concerne les prestations de sécurité incendie sur le site de La Chapelle de l'université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Identifiant interne : 25M26

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79710000 Services de sécurité

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Informations complémentaires : Le marché a été notifié le 05/05/2025. Il s'agit d'un accord-cadre de fournitures courantes et services soumis aux dispositions de l'arrêté du 31 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et services (FCS). Il est conclu, en application de l'article R.2162-4 du code de la commande publique, dans les limites financières suivantes : - Montant minimum HT annuel : 200 000 Euros ; - Montant maximum annuel : 400 000 Euros. Les prestations seront traitées à prix unitaires et seront exécutées au fur et à mesure de la survenance des besoins par l'émission des bons de commande, en application des dispositions de l'article R.2162- 2 alinéa 2 du code de la commande publique du 1er avril 2019, et dans les conditions fixées aux articles R.2162-13 et R.2162-14 du même code. Les bons de commande seront réglés par application des prix unitaires mentionnés dans le Bordereau de Prix Unitaires (BPU) aux quantités réellement exécutées. Les prix couvrent toutes les dépenses résultant de l'exécution des prestations, y compris les frais généraux, impôts et taxes parafiscales, etc. Les bons de commande peuvent être émis jusqu'à l'expiration de la durée de validité du marché sans

que leur durée d'exécution puisse être supérieure à 3 mois. Les prestations seront réalisées distinctement sur chacun des sites de l'université Paris 1 Panthéon- Sorbonne. L'accord-cadre est conclu à compter de sa date de notification pour une durée initiale ferme d'un (1) an. Il est renouvelable trois (3) fois par période d'un (1) an sans que sa durée totale puisse excéder quatre (4) ans. La reconduction est tacite. Pour ne pas reconduire le marché, l'Université doit se prononcer par courriel, en respectant un préavis d'un mois avant la date anniversaire du marché (date de notification). Le titulaire ne peut s'opposer à sa reconduction. En cas de non-reconduction, le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période en cours. Paiement : Le règlement des dépenses se fera après service fait par virement, dans le respect des règles de la comptabilité publique. Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours, conformément aux dispositions de l'article R2192-10 du code de la commande publique portant fixation du délai de paiement pour les pouvoirs adjudicateurs, y compris lorsqu'ils agissent en tant qu'entités adjudicatrices. Sous réserve des dispositions prévues aux articles R2192-13, R2192-17 et R2192-18 du code de la commande publique, le délai de paiement court à compter de la date de réception de la demande de paiement par le pouvoir adjudicateur. Toutefois, lorsque la date de réception de la demande de paiement est incertaine ou antérieure à la date d'exécution des prestations, le délai de paiement court à compter de la date d'exécution des prestations. Le défaut de paiement dans les délais prévus à l'article R2192-10 du code de la commande publique fait courir de plein droit et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire. Avance : Sauf renonciation du titulaire portée à l'acte d'engagement, le versement d'une avance est prévu, selon les modalités stipulées ci- après et conformément aux dispositions des articles R.2191- 3 à R.2191-19 du code de la commande publique. L'avance est accordée en une seule fois sur la base du montant minimum annuel. Organe chargé des procédures de médiation : Les médiateurs des entreprises. Adresse : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mediateur-des-entreprises-contacter-le-mediateur> . Si les parties n'arrivent pas à un accord, elles doivent se tourner vers d'autres modes de règlement des différends.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère A Valeur technique, notée sur 45 points. Sous-critère A1 : Moyens matériels, humains et techniques affectés à l'exécution du marché notés sur 25 points et appréciés selon les éléments suivants : - réserve d'agents; - les équipements techniques mis en oeuvre pour réaliser les prestations; - les personnels d'encadrement; - l'indication des titres d'étude et de l'expérience.

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère A2 : Gestion des plannings prévisionnels, notée sur 10 points et appréciée selon les éléments suivants : - la prise de contact avec l'Université ; - les changements et les contraintes liées à l'activité.

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère A3 : Gestion des échanges avec l'Université, notée sur 10 points et appréciée selon les éléments suivants : - contenu de l'outil informatique; - l'interface; - la facilité d'usage; - la possibilité de disposer de statistiques; - la sécurité de l'accès.

Critère :

Type : Prix

Description : Critère B : Prix, noté sur 40 points. Le nombre de points attribués pour ce critère est obtenu sur la base du montant total HT du Détail Quantitatif Estimatif (DQE). Les prix renseignés dans le DQE par les candidats reprennent strictement les prix du bordereau des prix unitaires. Le nombre de points attribué pour ce critère est obtenu au moyen de la formule suivante : $\text{Note} = (\text{Montant du DQE le moins élevé} / \text{Montant du DQE analysé}) \times 40$. (*) Sous réserve que l'offre ne soit pas anormalement basse.

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère C : Délais d'exécution, notés sur 15 points et appréciés selon les éléments suivants : • les délais d'exécution sur 10 points : - délai de remplacement d'un agent de sécurité incendie du titulaire sur site pour raison de grève, santé, retard... ; - délai de remplacement d'agents de sécurité incendie en cas d'absence inopinée des personnels de l'établissement ; - délai de remplacement d'un agent défaillant. - délai d'envoi d'agent de sécurité incendie en renfort sur un site (ex : panne installation SSI) ; - délai d'envoi d'agent de sécurité incendie en renfort lors de manifestations exceptionnelles (événementielles, conférence, tournage, mouvements...) ; délai de réception, à compter de la demande de l'université qui interviendra dans les 15 premiers jours de chaque mois, d'un planning mensuel prévisionnel précisant le nombre et l'identité d'agent pour chaque site de l'université ; - délai de transmission du rapport d'incident à partir de la date de survenance ; - délai de transmission de la liste nominative des personnels affectés aux prestations ; - délai de traitement de toute réclamation à compter de leur signalement par l'université ; - délai de transmission des comptes rendus de réunions trimestrielles ; - délai de transmission du dossier des agents (pièce d'identité, cv, diplôme SSIAP, habilitation électrique, formation SST ou PSC1) ; • les dispositions mises en place pour les demandes d'exécution dans de brefs délais, jugées sur 5 points.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ministère de l'économie et des finances - Le médiateur des marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours contre la présente procédure de passation et le contrat devant le Président du tribunal administratif. - Référé contractuel (articles L 551-13 à L 551-16 du code de justice administrative) dans un délai de 1 mois à compter de la publication d'un avis d'attribution au Journal Officiel de l'Union Européenne et dans un délai de 6 mois à compter de la notification du marché dans les autres cas. - Recours de pleine juridiction : par tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de la parution de l'avis d'attribution annonçant la conclusion du marché. - Recours pour excès de pouvoir

contre les actes détachables dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 1,600,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SPG (SOCIETE DE PROTECTION ET GARDIENNAGE)

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre SPG (SOCIETE DE PROTECTION ET GARDIENNAGE)

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 1,600,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 25M26

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/04/2025

Date de conclusion du marché : 22/04/2025

Organisation qui signe le marché : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 24

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Numéro d'enregistrement : 19751717000019

Adresse postale : 12 Place du Panthéon

Ville : Paris

Code postal : 75005

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Albert Elmerich

Adresse électronique : marches@univ-paris1.fr

Téléphone : +33 189684330

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris Cedex 4

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Ministère de l'économie et des finances - Le médiateur des marchés publics

Numéro d'enregistrement : 11002001300097

Adresse postale : 139 rue de Bercy

Ville : Paris

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : mediateur.industrie@finances.gouv.fr

Téléphone : 0140040404

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SPG (SOCIETE DE PROTECTION ET GARDIENNAGE)

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 39742976200024

Ville : Plaisir

Code postal : 78370

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2396a387-49b4-4f78-b50d-021d5126e8e8 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime assoupli

Date d'envoi de l'avis : 06/05/2025 à 16:47

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/05/2025